

25 DOUBS

MYON

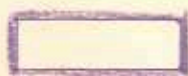
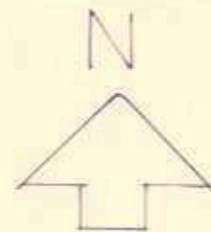
CANTON : QUINGEY

ARRONDI : BESANCON

Le "Gour de Gonche"



MICHELIN N° au 1/20000
N° 70 p. 5



PARTIE CLASSEE

ECHELLE : 1/5000

Le "Gour de Gonche", cascade située sur le territoire de la commune de MYON (Doubs) et ses abords délimités : au sud et à l'est par le chemin du Gour de Gonche à la maison forestière des Prés de l'Oie, au nord par une ligne perpendiculaire au dit chemin situé à 60m. au nord de la cascade et à l'ouest par l'arête de rochers dominant le ruisseau, sont classées parmi les sites et monuments naturels de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque.

(Arrêté du 25 avril 1938)